

Edito



« Le prélèvement à la source n'est qu'une modeste réforme technique, loin de la mise en place d'un impôt universel que nous appelons de nos vœux ».

A défaut de donner plus de compétitivité à nos entreprises et plus de pouvoir d'achat aux classes moyennes, ce projet de loi de finances initiale pour 2017 a au moins un mérite : celui de révéler l'ampleur de l'imposture de François Hollande en 2012.

François Hollande avait promis de ramener le déficit à 3 % du PIB en 2013 et à 0 % en 2017. Le déficit sera supérieur à 3 % l'année prochaine les artifices comptables ont été multipliés afin de dissimuler 18 milliards d'euros de dépenses supplémentaires.

Pour la dette publique, François Hollande avait promis, en 2012, une diminution de 160 milliards d'euros. Cinq années plus tard, la dette a augmenté de 326 milliards d'euros, pour dépasser les 2 000 milliards d'euros et faire peser une charge écrasante sur les générations futures.

Pour les niches fiscales, elles ont augmenté de 19 milliards en cinq ans !

Pour les dépenses publiques, elles ont augmenté de 120 milliards d'euros durant ce quinquennat.

Il n'y en a véritablement qu'une seule promesse que François Hollande ait tenu, celle d'augmenter les impôts ! L'impôt sur le revenu a augmenté de 14 milliards d'euros et les prélèvements obligatoires de 104 milliards d'euros en cinq ans.

Le prélèvement à la source n'est qu'une modeste réforme technique, qui ne fera qu'apporter de la complexité aux entreprises, loin de la mise en place d'un impôt universel que nous appelons de nos vœux. Pire, si cette majorité devait être réélue en 2017, cette réforme sera le cheval de Troie d'une fusion entre l'Impôt sur le Revenu et la CSG, qui frapperait durement les classes moyennes.

Quant aux énièmes ajustements de l'ISF, ils traduisent l'embarras dans lequel l'exécutif s'est mis en préférant une politique idéologique à une politique économique. En un mot : les cadeaux aux riches que l'actuelle majorité dénonçait dans l'opposition sont désormais plus importants avec François Hollande ! Les conséquences de la purge fiscale ont été terribles : le pouvoir d'achat a diminué pendant deux années consécutives de 0,9 % en 2012 et de 0,4 % en 2013 ; les moteurs de la croissance ont été mis à l'arrêt et fragilisés gravement nos entreprises, et la promesse d'inversion de la courbe du chômage oubliée !

Aucune réponse à l'urgence ne figure dans ce budget : l'impôt sur les sociétés baisse trop tard et trop peu, et le CICE, s'il a contribué à améliorer légèrement la compétitivité des entreprises, n'a pas été le bon outil, ce gouvernement refusant de le transformer en baisse des charges.

Parce qu'il est à l'image du quinquennat de François Hollande, le Groupe UDI n'a pas voté ce budget de dissimulation et de renoncements.

Philippe VIGIER, Président du groupe UDI, député d'Eure-et-Loir.

Questions au Gouvernement

« Depuis plusieurs nuits, des policiers manifestent, partout en France, contre la dégradation de leurs conditions de travail. Toutes et tous ici, nous comprenons leur colère, et je voudrais leur dire notre admiration pour leur engagement sans faille au service de notre sécurité. Nos policiers attendent d'être soutenus au quotidien – mais comment faire respecter leur autorité, alors même que François Hollande fragilise chaque jour un peu plus l'autorité de l'État ? Les policiers attendent aussi une réponse pénale plus ferme ; c'est indispensable pour que la défiance à l'égard de la justice se transforme en confiance ». **Philippe VIGIER (Eure-et-Loir), 26 octobre.**

« Le 11 mai, ici même, vous m'exprimiez vos regrets après que la France eut voté une résolution de l'Unesco niant le lien historique entre le peuple juif et sa capitale Jérusalem. Le Président de la République lui-même m'a également, assuré que la prochaine résolution ferait l'objet d'une attention particulière. Paroles, paroles, encore des paroles ! Le 13 octobre, à la différence de l'Allemagne et du Royaume-Uni, la France s'est abstenue sur une résolution quasi-identique, Que la France, patrie des Lumières, s'abstienne devant pareille insulte à 4 000 ans d'histoire judéo-chrétienne, c'est indigne ! » **Meyer HABIB (Français établis hors de France), 2 novembre.**

« Les derniers événements survenus le 22 octobre dernier suite à un contrôle routier dans la commune du Mont-Dore, doivent nous conduire à nous interroger une nouvelle fois sur la délinquance et la violence envers les forces de l'ordre qui sévissent en Nouvelle-Calédonie. Mr. le Premier ministre, je renouvelle mon souhait : le sujet de la sécurité, qui touche au fondement même de notre société, doit être traité au comité des signataires de lundi, sur les bases d'une discussion franche et sans langue de bois. » **Sonia LAGARDE (Nouvelle-Calédonie), 2 novembre.**

En séance...

LE PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE POUR 2017

Le projet de loi de finances pour 2017 sera soumis au vote de l'Assemblée nationale, en première lecture, mardi 22 novembre.

- ★ Concernant **les ménages**, ce dernier budget du quinquennat propose
 - une nouvelle réduction de l'impôt sur le revenu de 1 milliard d'euro pour les ménages modestes en 2017 ;
 - l'universalisation du crédit d'impôt en faveur des services à la personne ;
 - la mise en œuvre, à partir de 2018, du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ;
 - une hausse d'un euro de la redevance audiovisuelle en 2017, mais un gel des valeurs locatives, qui n'entraînera donc pas de hausse automatique des impôts locaux.

- ★ Concernant **les entreprises** :
 - le CICE passera de 6 % à 7% ;
 - l'impôt sur les sociétés sera abaissé à 28 % pour les petites et moyennes entreprises en 2017, cette baisse devant être élargie à toutes les entreprises à l'horizon 2020 ;
 - application du taux réduit d'impôt sur les sociétés à toutes les PME ;
 - remise en cause de l'avantage fiscal et social accordé aux attributions d'actions gratuites dans le cadre de la loi « Macron » ;
 - Instauration d'une « google tax » en France.

- ★ Quant **aux collectivités locales**, elles verront à nouveau leurs dotations baisser en 2017, de 2,6 milliards d'euros, portant la baisse totale à 11 milliards d'euros sur le quinquennat.

Vu du Groupe UDI...

Le dernier budget de la législature est à l'image du quinquennat de François Hollande : un budget de dissimulation, de mensonge et de plus, insincère.

- ★ Il est la preuve que le Président de la République n'aura pas été en mesure de tenir une seule de ses multiples promesses de campagne.

- ★ Sur le quinquennat,
 - les dépenses publiques auront augmenté de 93,4 milliards d'euros, alors qu'il avait promis 50 milliards d'euros d'économies ;
 - les prélèvements obligatoires auront augmenté de 103,8 milliards d'euros, frappant de plein fouet les classes moyennes et les retraités, alors qu'il avait promis une pause fiscale.
 - le déficit, qu'il avait promis de ramener à 3 % dès 2013, serait encore, au mieux, de 2,7 % en 2017.
 - la dette a explosé, et depuis son élection, 1,4 million de Français ont basculé dans le chômage à cause de sa politique, alors qu'il avait promis d'en inverser la courbe.

- ★ Ce projet de loi de finances pour 2017 est en définitive la triste illustration du cynisme du Président de la République.

- ★ Loin d'améliorer la situation de notre pays, François Hollande cherche à tout prix à dissimuler l'ampleur de son échec en multipliant les artifices et les tours de passe-passe budgétaires.

- ★ Il lègue ainsi à la prochaine majorité ses mesures électoralistes et clientélistes non financées.

- ★ Les Français ne sont pas dupes : pour eux, ce quinquennat demeurera celui du mensonge et du matraquage fiscal.

En séance...

LE PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE POUR 2017

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2017, adopté par l'Assemblée nationale le 2 novembre dernier, prévoit un retour à un niveau proche de l'équilibre pour le régime général (branches famille, maladie, vieillesse et accidents du travail) avec un déficit à 400 millions d'euros contre 3,4 milliards d'euros en 2016. Cette estimation est portée à 4,2 milliards en prenant en compte le déficit du Fonds de solidarité vieillesse (FSV) qui s'élèvera à 3,8 milliards d'euros en 2017.

Voici les principales mesures du PLFSS :

- ★ Réforme du recouvrement des cotisations RSI
- ★ Modification de la couverture vieillesse des indépendants
- ★ Modification du droit social applicable à l'économie collaborative
- ★ Augmentation des taxes du tabac à rouler et taxation du chiffre d'affaire des fournisseurs
- ★ Création d'une agence de recouvrement des pensions alimentaires
- ★ Amélioration de l'accès aux soins de santé mentale
- ★ Adaptation du modèle de financement des soins de suite et de réadaptation
- ★ Création d'un fonds de financement de l'innovation pharmaceutique
- ★ Actualisation des critères guidant la négociation des prix des médicaments
- ★ Plafonnement des rémunérations éligibles de l'aide aux demandeurs d'emploi créant ou reprenant une entreprise à 0,75 du plafond annuel de la sécurité sociale
- ★ Doublement du seuil permettant de qualifier d'une activité patrimoniale de location de biens meubles
- ★ Mise en place du versement santé au-delà de 2016 par décision unilatérale de l'employeur
- ★ Report de la mise en œuvre de la Liquidation unique des régimes alignés au 1er juillet 2017
- ★ Extension de l'expérimentation de l'accès aux soins de santé mental dès l'âge de 6 ans
- ★ Compétence donnée aux ARS pour coordonner les périodes de remplacement effectuées dans les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante

Vu du Groupe UDI...

Malgré les annonces de la Ministre des Affaires sociales, Marisol TOURAINE, le « trou de la Sécurité sociale » n'aura malheureusement pas disparu en 2017.

Si le régime général compte bien trois branches sur quatre à l'équilibre ? la réalité est moins optimiste puisqu'elle ne mentionne pas le déficit persistant du Fonds de solidarité vieillesse.

- ★ Si on peut se réjouir du retour à l'équilibre de la branche famille, il ne faut pas oublier qu'il a été atteint au prix fort grâce à la remise en cause de l'universalité des allocations familiales et la baisse répétée du plafond du quotient familial.
- ★ L'équilibre du régime de retraites en 2017 est principalement dû aux réformes courageuses menées par la précédente majorité. En effet, ce sont bien les réformes FILLON et WOERTH qui ont permis de reculer l'âge de départ à la retraite.
- ★ En revanche, la branche maladie est toujours en situation de déficit et la Cour des Comptes a précisé dans son dernier rapport que près de 40% du déficit de l'assurance maladie était dû à des causes structurelles, indépendantes de la conjoncture.
- ★ Enfin, le Gouvernement oublie sciemment le Fonds de solidarité vieillesse, qui finance les cotisations retraites des chômeurs et verse le minimum vieillesse et dont le déficit devrait encore atteindre 3,8 milliards en 2017. Comme le préconise, la Cour des Comptes, nous souhaiterions que ce fonds soit intégré à la branche vieillesse du régime général, afin d'avoir une vision plus complète et réaliste de la situation des retraites en France.

En définitive, la sécurité sociale connaîtra toujours un déficit global de 4,2 milliards d'euros en 2017. Pire, la dette sociale française ne diminue pas et elle s'élève à près de 162,4 milliards à fin 2015.

Nous regrettons que le PLFSS 2017 soit si pauvre en mesures nouvelles dans le champ social et médicosocial. Rien dans ce projet de loi de financement ne permettra de réformer en profondeur la Sécurité sociale. Une nouvelle fois, ce budget est ficelé au prix d'un rationnement sans précédent des hôpitaux tandis que le Gouvernement élude toute restructuration d'ampleur. L'accès aux soins recule dans notre pays, le reste à charge s'aggrave et la désertification médicale gagne à présent les villes. L'accès aux soins des assurés sociaux aux faibles revenus est affecté par les pratiques de dépassements d'honoraires tandis que les fermetures de lits s'accroissent.

Pour l'ensemble, le Groupe UDI, par la voix de Francis VERCAMER, a voté contre le PLFSS.

Dans la presse...

Méga fichier : **Philippe VIGIER**, a souhaité "savoir exactement ce qu'il y a derrière ce fichier. Si c'est un outil pour faire en sorte que ce soit plus efficace à un moment ou un autre d'identifier ou de suivre les actions de tel ou tel individu susceptible de commettre des actes de terrorisme, ok. Si c'est un outil qui limite les libertés individuelles, nous serons prudents". **AFP, 8 novembre.**

Canal Seine-Nord Europe : **Stéphane Demilly** (Somme), Secrétaire de la Commission du Développement durable, a présenté le 26 octobre dernier à l'Assemblée nationale son rapport pour avis sur le volet Affaires maritimes du Projet de Loi de Finances pour 2017. Dans ce rapport, il a décidé de consacrer une large place au projet de Canal Seine-Nord Europe et notamment à son impact positif pour la compétitivité des ports français. Il a ainsi notamment interrogé le Secrétaire d'Etat aux transports sur le calendrier de signature du protocole de financement ainsi que sur la mise en place de la gouvernance de la Société de Projet du Canal Seine-Nord Europe : « *Quel sera le montant de la participation de la région Ile-de-France ? Si elle ne participe pas à hauteur du montant prévu par le protocole, qui est de 210 millions d'euros, comment ce manque sera-t-il comblé ?* A ces interrogations, Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat aux transports, a notamment répondu : « *C'est un projet très important, j'y suis très attaché, l'Etat assurera la totalité de ses engagements.* » **Communiqué, 27 octobre.**

Election de Donald TRUMP

Philippe VIGIER « Le peuple américain a démocratiquement élu Donald Trump. Le nouveau Président des Etats-Unis a désormais la responsabilité d'apaiser et de rassembler, pour une démocratie américaine à la hauteur des grands bouleversements mondiaux qui nous guettent et des graves menaces - en particulier la menace terroriste - auxquelles nous sommes confrontés. Il nous faut retrouver notre leadership en Europe, afin que nous défendions au mieux les intérêts de la France. Il nous faut une Europe plus utile, plus efficace, une Europe qui protège ses peuples et ses économies. Ce vote souverain du peuple américain doit naturellement nous interpeller sur les épreuves et les difficultés que traversent également des Françaises et des Français toujours plus nombreux, ainsi que sur les inquiétudes qu'ils ont ». **Communiqué, 9 novembre**

Bertrand PANCHER « Les Etats-Unis, première puissance mondiale, viennent d'élire comme Président, un climato sceptique revendiqué. Ce dernier avait en effet affirmé que « le concept du réchauffement climatique a été créé par la Chine pour rendre l'industrie américaine non compétitive. » (...) Nous entrons ainsi dans une période qui s'annonce bien sombre pour l'environnement. Que dire d'un nouveau Président américain qui avait émis l'intention de supprimer l'Environmental Protection Agency (EPA), l'équivalent de notre ministère de l'Environnement. (...) Les positions du désormais Président des USA sur les gaz de schiste sont tout aussi alarmantes que son manque de programme sur les énergies renouvelables. Et au vu de ses différents positionnements, il y a fort à craindre que Trump relancera l'exploitation et l'utilisation du charbon, qu'il intensifiera les forages partout sur son territoire. L'oléoduc Keystone, qui devait acheminer les pétroles lourds canadiens vers les raffineries états-uniennes et qu'Obama avait décidé de ne pas autoriser, a également de fortes chances de voir le jour.... En bref, ce mercredi 9 novembre 2016 marque hélas le début d'une catastrophe annoncée en matière d'environnement... » **Communiqué, 9 novembre**

Questions au Gouvernement

« L'amendement, soutenu par le groupe UDI, visant à permettre aux emprunteurs de résilier annuellement leur assurance emprunteur, et de faire ainsi jouer la concurrence, y compris pour les contrats de prêt en cours sera-t-il soutenu par le Gouvernement ? Dans cette hypothèse, le Gouvernement peut-il confirmer que cette mesure ne s'appliquera pas seulement aux nouveaux contrats, mais aussi à tous les contrats en cours ? **Charles de COURSON (Marne)** **8 novembre.**

« Madame la ministre, les infirmières et les infirmiers n'en peuvent plus. Ils sont dans la rue. Cet été déjà, les suicides de plusieurs soignants ont mis en évidence une souffrance grandissante et insupportable. Il y a quelques semaines, vous vous êtes glorifiée d'avoir sauvé la Sécurité sociale. Sachez que les Français ne sont pas dupes. Le mirage du retour à l'équilibre se paie. Il se paie, au mépris des patients, par la dégradation des conditions de travail de ces personnels de santé qui sont les premières victimes expiatoires de vos économies drastiques. **Patrick WEITEN (Moselle),** **8 novembre.**

Malgré leur quasi-monopole sur la vente de tabac, les buralistes luttent pour survivre. D'où vient ce paradoxe ? Tout simplement de l'essor sans précédent du marché parallèle, où se vend une cigarette sur trois fumées en France. Ce marché est alimenté non seulement par la contrebande mais aussi et surtout par la hausse constante des importations légales de tabac et celles-ci sont particulièrement sensibles en zone frontalière. Monsieur le Premier ministre, alors que le Gouvernement vient de passer un accord avec les buralistes, il est désormais plus qu'urgent que la France défende une politique d'harmonisation des prix du tabac au niveau européen, seule solution à même d'enrayer la concurrence déloyale subie par nos buralistes. **Francis HILLMEYER (Haut-Rhin),** **9 novembre.**